

VILLE DE MAUBEUGE

# SALLE DES HÊTRES

## Quartier des Présidents

*Programme général fonctionnel*

DOSSIER DE CONSULTATION DES MAÎTRISES D'ŒUVRE / programme général  
fonctionnel et programme technique détaillé

Attitudes Urbaines – Switch Environnement – BPTEC  
08/03/2022

Indice 2-10/06/2022



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
Objet de l'étude .....	3
Présentation du programme .....	3
<b>I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION</b> .....	<b>4</b>
1.1. Le contexte de l'opération .....	4
1.2. Conditions opérationnelles de l'opération .....	5
1.3. Objectifs du projet .....	5
1.4. Le site d'implantation .....	6
<b>II. LES MODALITÉS D'ACCUEIL</b> .....	<b>8</b>
2.1. Les effectifs du site .....	8
2.3. Les rythmes de vie de salle des Hêtres .....	8
<b>III. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL</b> .....	<b>9</b>
3.1. Définition des pôles d'activités .....	9
3.2. Tableau détaillé des surfaces .....	10
<b>IV. FONCTIONNEMENT DÉTAILLÉ DE LA SALLE DES HÊTRES</b> .....	<b>10</b>
4.1. Pôle accueil .....	10
4.2. Espaces servants .....	16

# Introduction

## *Objet de l'étude*

Le bâtiment actuel de la Salle des Hêtres, situé rue des Hêtres à Maubeuge est obsolète et ne répond plus aux normes PMR. Il est fermé au public depuis janvier 2021. Dans le cadre du projet NPNRU pour le quartier Pont de Pierre/Présidents le plan guide prévoit la relocalisation de la Salle des Hêtres sur sa propre parcelle.

Le présent document présente le programme fonctionnel et technique de cet équipement.

## *Présentation du programme*

Le programme présente l'ensemble des informations à prendre en compte lors de la conception et la réalisation de l'opération.

Le projet concerne une salle des fêtes municipal d'une capacité de maximum 80 personnes debout. Il développe 158 m<sup>2</sup> SU / 185 m<sup>2</sup> SDP au Nord de l'actuel Foyer des Hêtres au sein du quartier des Présidents.

Le programme comprend un *Programme Général et Fonctionnel*, qui a pour objet de donner un aperçu global de l'opération au concepteur (contexte, objectifs de la Maîtrise d'ouvrage, site d'implantation, conditions opérationnelles de réalisation) et de préciser le fonctionnement général et détaillé de la salle des Hêtres. Il est complété d'un *volet technique* décrivant d'une part les prescriptions techniques générales d'autre part les prescriptions techniques spécifiques par local dans des fiches dédiées.

Ces éléments ne se substituent pas au travail de conception de la maîtrise d'œuvre : ils sont des indicateurs de la performance attendue et non des solutions architecturales ou techniques. Ces dernières seront proposées et ajustées par l'équipe de maîtrise d'œuvre qui devra être force de proposition au regard de ses compétences et de sa créativité. L'équipe de maîtrise d'œuvre aura également à charge de démontrer la faisabilité du projet sur le plan opérationnel et financier tout en prenant en compte les contraintes et priorités de la maîtrise d'ouvrage.

# I. Présentation générale de l'opération

## 1.1. Le contexte de l'opération

### 1.1.1. Le quartier des Présidents

Réunissant près de 5400 habitants et 350 logements sociaux, le quartier des Pont de Pierre est composé de deux secteurs les Ecrivains au Nord et les Présidents entre la Rue du Pont de Pierre et l'avenue Jean Jaurès. Bien qu'il bénéficie d'une situation en entrée de ville dans la première couronne maubeugeoise et d'une proximité avec la zone d'activités et de commerces de l'avenue Jean Jaurès et d'un cadre de vie paysager, les Présidents sont retournés sur eux-mêmes et concentrent les difficultés suivantes : réseau associatif en perte de vitesse, cœur de quartier à « l'abri des regards » et peu traversé par les non-résidents, phénomènes de trafics et d'incivilités

Géré par le service « Relations publiques & protocole » et fermé fin 2020, l'actuel foyer des Hêtres proposait l'offre suivante : une salle d'une capacité de 80 personnes, une cuisine, un local de rangement sur une superficie d'environ 180 m<sup>2</sup> SDP. Au regard de son état bâtementaire et de son implantation, est alors apparue l'opportunité de porter et financer sa relocalisation dans le cadre du projet NPRU.



Plan guide du secteur des Présidents avec zoom sur la rue des Hêtres © Atelier 9.81, décembre 2019

Le projet NPRU vise à désenclaver les cœurs d'îlot et à donner de la lisibilité à l'entrée Sud des Présidents sur l'avenue Jena Jaurès et d'y affirmer une centralité de quartier autour de l'avenue de la République avec la relocalisation de la Mairie annexe et de la maison de quartier et d'une épicerie solidaire. Cette centralité de quartier se trouvera à proximité de la polarité située à l'ouest (Espace Sculfort, Brico dépôt, Maison des associations) et fera le lien avec l'entrée de quartier par la rue des Hêtres à l'ouest (jardins familiaux et la Salle des Hêtres)

En tant que première étape des travaux au sein du quartier, la reconstruction de l'équipement municipal du Foyer des Hêtres a pour but de donner à voir les premières étapes du renouvellement du quartier avec un objectif de livraison pour le premier trimestre 2024.

D'un point de vue urbain, l'équipement jouera un rôle essentiel en articulation entre le tissu pavillonnaire et le quartier des Présidents en limite Ouest du quartier et donc à son ouverture vers les lotissements riverains et leurs habitants.

Du point de vue des usages, il redeviendra le lieu de rencontres, d'activités, de convivialité au sein d'un quartier en mutation.

### 1.1.2. Les acteurs du projet

#### *La maîtrise d'ouvrage*

La Ville de Maubeuge est le maître d'ouvrage du projet : elle est également propriétaire et gestionnaire par le biais du service « relations publiques et protocole » qui gère la mise à disposition et la location de la salle.

#### *Partenariat et futurs utilisateurs*

CAMVS / Dans un contexte de projet NPNRU, la maîtrise d'ouvrage du NPRU (CAMVS) constitue un partenaire privilégié de projet.

LES FUTURS UTILISATEURS / Les associations, les habitants du quartier et la Ville de Maubeuge.

## *1.2. Conditions opérationnelles de l'opération*

### 1.2.1. L'enveloppe financière / coût travaux

La maîtrise d'ouvrage a défini le coût prévisionnel des travaux (enveloppe estimative constituant un coût objectif à ne pas dépasser de 360 000 € HT (mars 2022)

La démolition de la salle des Hêtres actuelle et la préparation du chantier sont prévues dans le cadre de l'aménagement du quartier (convention d'aménagement).

### 1.2.2. Les contraintes de mise en œuvre et les délais de réalisation

#### *Délais de réalisation*

La fin des travaux et la mise en service de la nouvelle Salle des Hêtres sont prévues pour le deuxième semestre 2024. Le concepteur proposera un calendrier d'études et de réalisation détaillé et réaliste prenant en compte cette échéance.

## *1.3. Objectifs du projet*

La vocation principale de la programmation de cet équipement de proximité est le renouvellement du foyer actuel afin de proposer une salle municipale accueillant des événements des particuliers (salle des fêtes) et des activités / animations et événements pour les habitants et associations du quartier. Point d'ancrage de la vie du quartier des Présidents, il s'agit de proposer un **lieu de vie convivial et approprié par les habitants du quartier et les partenaires de proximité** à disposition des habitants et association du quartier afin de participer à un regain du dynamisme associatif et de lien social.

#### *Développer un projet architectural en adéquation avec les ambitions de la Ville en termes d'image*

L'opération participera à un effort de consolidation de l'image des services municipaux à la population de la ville. Le parti pris architectural devra clairement mettre en avant les valeurs souhaitées par la Ville pour cet équipement : convivialité, chaleur, accueil... – et proposer une approche qui saura s'accorder au mieux avec l'esprit du lieu et la nature hybride des publics accueillis.

Afin d'assurer son appropriation par tous les publics cibles (habitants, associations, agents municipaux, etc.) et de favoriser les rencontres et la transversalité entre les usagers, le traitement architectural sera soigné et chaleureux et les espaces aisément appropriables par ses usagers. La fonctionnalité, le confort d'usages et la simplicité seront privilégiés. En ce sens, il convient de rendre clairement lisible les usages et le fonctionnement de l'équipement. L'orientation et la compréhension intuitives par les usagers de l'organisation spatiale tout comme l'accord entre celle-ci et l'organisation fonctionnelle, sont indispensables.

### *Un équipement simple de conception, d'utilisation et d'entretien*

Une certaine simplicité est recherchée, que ce soit en termes de conception, mais également fonctionnellement et techniquement. La conception générale de la salle des Hêtres assurera l'accueil adéquat du public tout au long de la semaine dans une logique d'utilisation simplifiée, il conviendra de garantir une utilisation fonctionnelle au quotidien pour le gestionnaire à la Ville.

Les choix des techniques constructives, des matériaux et des produits seront faits dans un souci de simplicité d'usage d'évolutivité et de durabilité, afin de respecter les contraintes budgétaires d'investissement et de limiter les opérations d'entretien et de maintenance, qui devront être peu coûteuses, simples et rapides.

## 1.4 Le site d'implantation

### 1.4.1. La localisation



*Vue in situ de l'actuelle salle des Hêtres (1), du parking attendant depuis l'avenue F. Mitterrand (2) et la rue des Hêtres (3) © Google maps*

La future Salle des Hêtres s'implantera sur le parking au nord de l'actuelle salle à l'angle de la Rue des Hêtres et de l'Avenue François Mitterrand : il s'agit de la parcelle cadastrale n° 0492.



Certains sujets sont précisés au PLUI : les clôtures situées autour de l'équipement ne devront pas excéder la hauteur de 1,5 m en front de rue et 2 m en limites séparative sauf si la sécurisation du site est requise. Les surfaces libres feront l'objet d'un aménagement paysager et il est demandé le maintien ou le remplacement des plantations existantes avec des essences locales (listées au règlement du PLUI – communes urbaines).

Le PLUI précise que les surfaces libres devront faire l'objet d'un **aménagement paysager et du maintien ou du remplacement des plantations existantes** avec essences locales (dont la liste est définie dans le règlement). Le site ne comporte pas d'arbres remarquables.

### 1.4.3. L'accès à la Salle des Hêtres

- ACCÈS PARCELLE /

Accès stationnement / livraison depuis la rue des hêtres

Accès Parvis piétons côté Nord en relation et continuité avec les espaces publics du projet.

Accès possible depuis l'Est côté ensemble des jardins partagés.

- ACCÈS BÂTIMENT

L'accès principal au public se fait par le parvis.

2 accès secondaires : office, local poubelles à localiser sur la façade sud du bâtiment en lien avec la place de livraison du parking

Répondant aux exigences PMR notamment pour les poussettes, l'accès principal donnera sur le hall d'accueil.

### 1.4.4. Le stationnement et espaces extérieurs

L'offre de stationnement devra répondre aux attentes du PLUI : obligation de stationnement pour véhicules électriques et deux roues non motorisés

Concernant l'équipement en tant que tel, il est fait état d'un besoin de 32 places de stationnement aux abords (plan guide de la Convention NPRU)



Le **parvis** disposera également d'un espace vélos abrités avec des arceaux pour encourager les mobilités douces des publics des équipements avoisinants. (Emplacement et quantité d'anneaux à déterminer avec l'aménagement des espaces extérieurs, voir IV. Programme environnemental).

Considérant la surface de la parcelle et l'emprise au sol du bâtiment, la répartition des usages des espaces extérieurs peut être la suivante :

Espaces extérieurs	Quantités	Surfaces m <sup>2</sup>	840
Parvis	1	100	100
Parking public (25 places)	25	25	625
Parking PMR (2 places)	2	30	60
Place de livraison / évacuation des déchets	1	30	30
Espace vélo abrité (arceaux sous auvent)	1	25	25

Avec 27 places au lieu de 32.

## II. Les modalités d'accueil

### 2.1. Les effectifs du site

La salle des Hêtres accueillera au maximum 80 personnes en simultané (configuration debout).

### 2.2. Les publics au quotidien de la Salle des Hêtres

Les publics sont les associations maubeugeoises, les habitants du quartier, le bailleur social et les services de la Ville, potentiellement des maubeugeois pour les locations du week-end.

La salle pourra accueillir ponctuellement des enfants mais sans besoin d'aménagements particuliers : location du week-end, centre de loisirs des vacances par exemple.

#### *Les prestataires et agents ville pour l'entretien et gestion du bâtiment*

Responsable des conventions de mise à disposition et des réservations par les privés, le service « Relations et protocole » est également chargé de l'ouverture, la remise des clés éventuelles à chaque début et fin de créneau d'occupation.

Concernant le nettoyage / ménage, le principe est que chaque utilisateur rende la salle dans l'état où il l'a trouvé (propre, matériel / mobilier rangé, poubelles vidées). Un agent municipal du service « Relations et protocoles » est chargé d'assurer la remise en état après le passage d'un usager si le ménage n'avait pas complètement été réalisé.

La gestion des équipements informatiques et audiovisuels éventuels sera à préciser ultérieurement par la Ville de Maubeuge.

### 2.3. Les rythmes de vie de salle des Hêtres

La salle sera ouverte :

- du lundi au jeudi, selon les conventions d'occupations fixées en début d'année entre le service « Relations et protocoles » et les associations occupantes : chaque convention annuelle court du 1er septembre au 31 juillet.

- pour le week-end, pour des locations privées à destination des habitants : la remise des clés se fait en début d'après-midi le vendredi et le retour le lundi matin avec un état des lieux de sortie.

A titre indicatif, la salle sera majoritairement occupée en fin d'après-midi et début de soirée en semaine mais le service gestionnaire cherche à faire preuve de souplesse et d'adaptation auprès des occupants.

Sur le fonctionnement en semaine, la salle est ouverte par la personne référente du service « Relations publiques et Protocole » qui revient fermer à la fin du créneau de mise à disposition. III. Fonctionnement général

### 3.1. Définition des pôles d'activités

#### 3.1.1. Définition des pôles d'activités

La salle des Hêtres s'organise autour de 2 pôles se regroupant en 2 vocations complémentaires :

- **Le pôle d'accueil du public** dédié à la fréquentation du public organisé autour de la salle des fêtes et de l'office  
Les **locaux servants dédiés** au fonctionnement de la structure

#### 3.1.2. Répartition fonctionnelle générale des pôles

Le schéma fonctionnel suivant présente les principes d'organisation des locaux de l'équipement. Celui-ci a été établi en tenant compte des **modes d'organisation et de pratique souhaités par la ville de Maubeuge**.

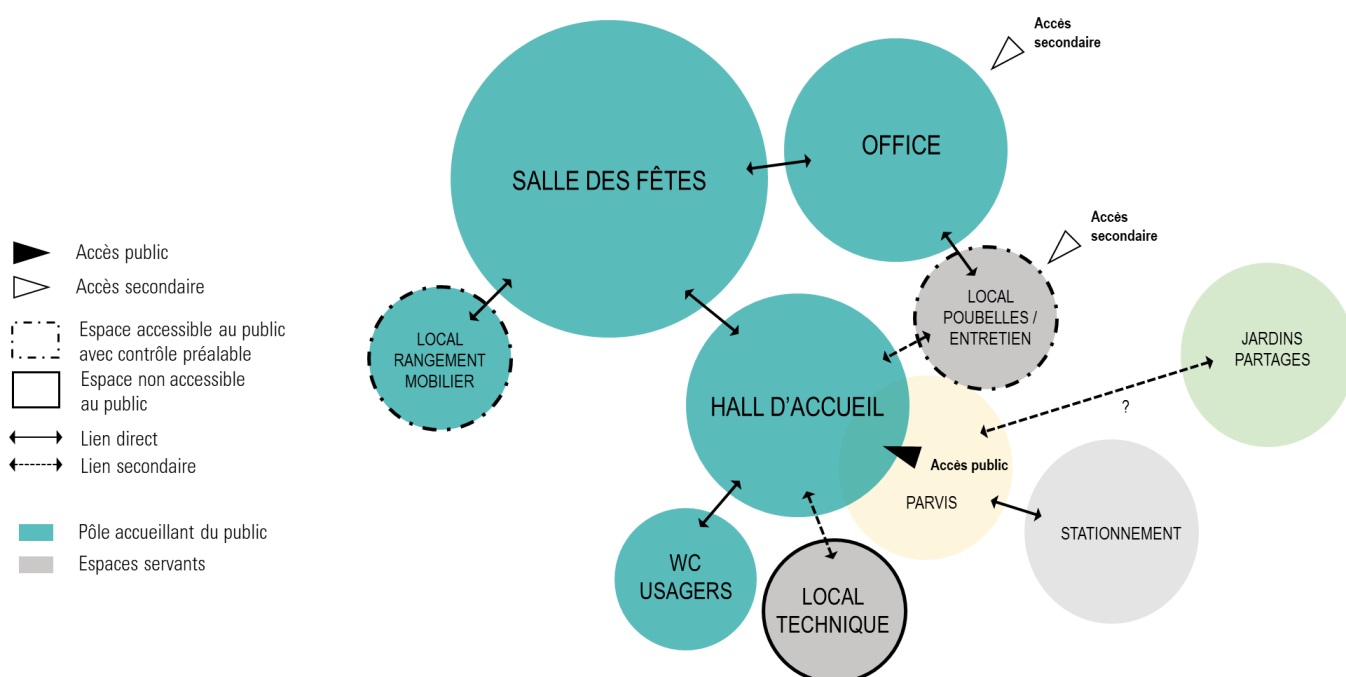


Schéma fonctionnel de la Salle des Hêtres – Décembre 2021 © Attitudes Urbaines

### 3.2. Tableau détaillé des surfaces

UNITES FONCTIONNELLES		Nombre de locaux	SU unitaire	SU totale	SDO	SDP
<b>1. Pôle accueil du public</b>				<b>160</b>	<b>200</b>	<b>194</b>
1.1	Hall d'accueil	1	15	15	19	18
1.2	Salle des fêtes	1	100	100	125	121
1.3	Office	1	15	15	19	18
1.4	WC usagers	1	15	15	19	18
1.5	Local de rangement du mobilier	1	15	15	19	18
<b>2. Espaces servants</b>				<b>11</b>	<b>29</b>	<b>28</b>
2.1	Local poubelles / entretien	1	11	11	14	13
2.2	Locaux techniques	1		0	15	15
<b>Total SU Salle des Hêtres</b>				<b>171</b>	<b>229</b>	<b>222</b>

La FAT rédigée en décembre 2019 fait état d'un besoin de 175 m<sup>2</sup> SDP. La mise à jour des besoins en décembre 2021 a permis de préciser les besoins autour de 171 m<sup>2</sup> SU soit 222 m<sup>2</sup> SDP.

## IV. Fonctionnement détaillé de la salle des Hêtres

Le fonctionnement détaillé des espaces est repris dans les fiches réalisées local par local

### 4.1. Pôle accueil

UNITES FONCTIONNELLES		Nombre de locaux	SU unitaire	SU totale	SDO	SDP
<b>1. Pôle accueil du public</b>				<b>160</b>	<b>200</b>	<b>194</b>
1.1	Hall d'accueil	1	15	15	19	18
1.2	Salle des fêtes	1	100	100	125	121
1.3	Office	1	15	15	19	18
1.4	WC usagers	1	15	15	19	18
1.5	Local de rangement du mobilier	1	15	15	19	18

1.1	Hall d'accueil	Pôle accueil du public
		Publics

Surface utile : 15 m<sup>2</sup>

### Vocation et usages

Lieu d'accueil des usagers de la salle, il joue le rôle de sas entre le parvis et la salle: il permet de gérer les courants d'air avec les allers et venues du public. On y entre par la porte d'entrée dont les modalités d'ouverture sont précisées dans la partie 2.3. Les rythmes de vie de salle des Hêtres ci-dessus.

### Espaces et fonctionnalités

Cet espace est accessible PMR, il se compose d'un endroit dédié à l'attente avant que la salle soit ouverte avec un banc proposant une petite dizaine de places et d'une partie dédiée à l'affichage d'informations par la Ville, les associations et partenaires fréquentant la salle.

### Liaisons fonctionnelles

- Avec les entités du pôle : Salle des fêtes et bar / cuisine ouverte
- Avec les entités des autres pôles : Local entretien / poubelle

### SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE

<b>Eclairage naturel</b>	Requis ainsi que l'aménagement de vues vers l'extérieur
<b>Eclairage artificiel</b>	Niveau général requis de 300 lux
<b>CFO/CFA</b>	Une prise ménage 2P+T 16A
<b>Ambiance acoustique</b>	Le concepteur veillera à la qualité acoustique de cet espace dans l'objectif de garantir de bonnes conditions d'accueil du public
<b>Eaux</b>	RAS
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Mobilier et équipement</b>	Un banc avec une dizaine de places Des panneaux de liège pour l'affichage

## Vocation et usages

Accueil de différents événements municipaux (réunions publiques, manifestations festives...) ou de diverses activités associatives pouvant rassembler jusqu'à 80 personnes debout.

## Espaces et fonctionnalités

Cette salle fonctionnelle devra permettre la plus grande polyvalence possible et être libre de contraintes techniques et spatiales. Un aménagement intérieur chaleureux et qualitatif sera privilégié pour offrir une qualité d'accueil optimale. Elle sera notamment équipée de chaises et de tables roulantes rendant possible plusieurs configurations et empilables et basculables pour faciliter le stockage.

La salle sera équipée d'équipement nécessaire à la projection et à la sonorisation.

Une attention sera portée aux besoins des publics très variés, dont notamment des PMR et des personnes âgées.

La capacité maximum de la salle est d'une trentaine de personnes assises autour de tables, d'une cinquantaine assises en mode assemblée et de 80 personnes debout.

La salle accueille un placard dans le mur avec plusieurs compartiments fermés pour le rangement du matériel par les usagers récurrents (exemple du club des Anciens).

## Liaisons fonctionnelles

- Avec les entités du pôle : hall, office/ Local rangement du mobilier
- Avec les entités des autres pôles : x

## SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE

<b>Eclairage naturel</b>	Requis ainsi que l'aménagement de vues vers l'extérieur
<b>Eclairage artificiel</b>	Niveau général requis de 300 lux
<b>CFO/CFA</b>	Prises des courants 2P+T 16A accessibles aux usagers réparties dans l'espace le long des paroi (1 par 5 m <sup>2</sup> ). Seront prévus les connectiques et l'alimentation nécessaire pour le système de projection et de diffusion sonore : écran motorisé, connexion RGA, HDMI déportées une plaque de contrôle de source de projection, connectiques audio (enceintes, micros...), prises RJ45 (2 localisée à proximité d'un lieu dédié à un poste informatique mobile à proximité de l'écran) etc.
<b>Ambiance acoustique</b>	le concepteur veillera à la qualité acoustique de cet espace notamment pour réduire le bruit perçu depuis l'extérieur ( limiter les nuisances sonores )
<b>Eaux</b>	RAS
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Mobilier et équipement</b>	20 grandes tables pour 4 personnes assemblables en différentes configurations, 90 assises confortables, le tout pliable ou empilable sur chariots pour être rangés dans le local de rangement dédié Un écran de projection motorisé déployable sur un de mur et d'un projecteur suspendu. Placard mural fermé Matériel de sonorisation

1.3	Office	Pôle accueil du public
		Publics / prestataire extérieur eventuel
		Surface utile : 15 m <sup>2</sup>

### Vocation et usages

L'office sera conçu comme un point de repère de la convivialité au sein de la Salle, vers lequel le visiteur doit pouvoir s'orienter naturellement une fois franchi le seuil. Sa vocation majeure est le stockage de nourriture en vue d'un service au sein de la salle des fêtes.

### Espaces et fonctionnalités

Disposé en cuisine ouverte sur la salle par un comptoir / passe-plat : Compte tenu de l'activité envisagée dans cet espace, il devra être simple de conception afin de permettre à de non-professionnel, même si accompagné, de l'opérer sans difficulté, sans risque et sans compromettre la réponse aux règles d'hygiène.

L'espace sera équipé notamment d'un évier avec un point d'eau F/C et d'un ou plusieurs plans de travail. Plusieurs espaces de rangement seront intégrés à l'espace, est prévu l'intégration d'une armoire frigorifique pour réserver les éléments frais / congelés prévus par les usagers de la salle, notamment les week-ends. On trouvera également une cuisinière / four permettant le réchauffage des plats. Des prises seront disponibles pour brancher de l'électroménager.

### Liaisons fonctionnelles

- Avec les entités du pôle : Salle
- Avec les entités des autres pôles : x

### SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE

<b>Eclairage naturel</b>	Requis (au minimum en deuxième jour)
<b>Eclairage artificiel</b>	Niveau requis de 200 lux (3000°K). Une ambiance générale chaleureuse est recherchée pour le bar. Pour la cuisine, un éclairage fonctionnel est requis - (niveau de 500 lux sur le plan de travail est prescrit). Il conviendrait de privilégier des luminaires étanches IP63 minimum).
<b>CFO/CFA</b>	Le schéma d'installation électrique prendra en compte les besoins spécifiques aux équipements de la cuisine en termes d'emplacement et puissance. Le bar sera également muni des prises adaptées pour alimenter les appareils électroménagers présents. En outre des prises libres, a minima une par ml, seront intégrés au plan du travail du bar.
<b>Ambiance acoustique</b>	Le concepteur veillera à la qualité acoustique de cet espace notamment pour réduire le bruit d'un espace de brassage des publics tout au long de la journée
<b>Eaux</b>	Raccordement à l'eau type sanitaire
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Carrelage
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Faïence murale toute hauteur
<b>Mobilier et équipement</b>	Un évier avec un point d'eau F/C Un ou plusieurs plans de travail. Des espaces de rangement, Une armoire frigorifique Une cuisinière / four

**Vocation et usages**

Accessible directement depuis le hall, ce sanitaire est à la disposition des usagers de la salle des Hêtres

**Espaces et fonctionnalités**

3 sanitaires femmes dont 1 PMR + 1 sanitaire homme PMR + 3 urinoirs . Le MOE pourra envisager l'ajout d'un sanitaire taille enfant dans les sanitaires PMR

**Liaisons fonctionnelles**

- Avec les entités du pôle : hall
- Avec les entités des autres pôles : sans objet

**SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE**

<b>Eclairage naturel</b>	Pas nécessaire
<b>Eclairage artificiel</b>	Niveau d'éclairage de 150 lux sera assuré (détecteurs de présence)
<b>CFO/CFA</b>	Une prise ménage 2P+T dans chacun des blocs (discrète et protégée)
<b>Ambiance acoustique</b>	RAS
<b>Eaux</b>	Raccordement à l'eau type sanitaire
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Carrelage
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Faïence murale toute hauteur
<b>Mobilier et équipement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareils sanitaires (cuvette suspendue sur bâti support intégré dans la paroi, chasse d'eau à double commande 3/6 litres),</li> <li>- laves mains et robinetterie (à poussoir, eau mitigée),</li> <li>- miroirs,</li> <li>- cloisonnettes de séparation entre urinoirs (si le concepteur en propose bien entendu),</li> <li>- Patères (à l'intérieur des cabines),</li> <li>- barres d'appui PMR,</li> <li>- sèche mains,</li> <li>- distributeurs de papier,</li> <li>- distributeurs de savon,</li> <li>- poubelles</li> </ul>

1.5	Local de rangement du mobilier	Pôle accueil du public
		Agent /prestataire municipal ou responsable ayant effectué la location de la salle

Surface utile : 15 m<sup>2</sup>

### Vocation et usages

Stockage du mobilier et matériel utilisé dans le cadre des activités se déroulant dans la salle des fêtes (tables et chaises, tréteaux etc...).

### Espaces et fonctionnalités

Espace aveugle, sécurisé et fonctionnel, équipé d'un système de rayonnage et d'une armoire sécurisée permettra le stockage du matériel onéreux comme celui de la sono, les lumières ou l'informatique. De géométrie permettant d'optimiser au mieux l'espace de stockage et manipuler facilement les objets et le mobilier qui y sont stocker et qui seront entrés et sortis quotidiennement. L'espace doit pouvoir accueillir : 20 grandes tables pour 4 personnes assemblables, 90 assises confortables, le tout pliables ou empilables sur chariots.

Une armoire sécurisée sera à l'intérieur du local pour stocker le matériel sono, lumière et informatique de valeur : les modalités d'accès à cette armoire seront à définir ultérieurement.

### Liaisons fonctionnelles

- Avec les entités du pôle : salle des fêtes
- Avec les entités des autres pôles : x

### SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE

<b>Eclairage naturel</b>	Pas nécessaire
<b>Eclairage artificiel</b>	Un niveau d'éclairage de 150 lux sera assuré (détecteurs de présence)
<b>CFO/CFA</b>	Une prise ménage 2P+T 16A
<b>Ambiance acoustique</b>	RAS
<b>Eaux</b>	RAS
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Mobilier et équipement</b>	Rayonnages, armoire sécurisée.



## 4.2. *Espaces servants*

UNITES FONCTIONNELLES		Nombre de locaux	SU unitaire	SU totale	SDO	SDP
<b>2. Espaces servants</b>				<b>11</b>	<b>29</b>	<b>28</b>
2.1	Local poubelles / entretien	1	11	11	14	13
2.2	Locaux techniques	1		0	15	15

Les espaces extérieurs sont décrits ci-dessus dans la partie : 1.4.4. Le stationnement et espaces extérieurs

<b>2.1</b>	<b>Local poubelles / entretien</b>	<b>Espaces servants</b>
		agent /prestataire municipal ou responsable ayant effectué la location de la salle

Surface utile : 11 m<sup>2</sup>

### Vocation et usages

C'est un local destiné au stockage des produits d'entretien, au rangement du matériel de ménage (aspirateurs, chariot porte-seau, et autres nécessaires d'entretien, ...) ainsi que les poubelles d'ordures ménagères et de tri de l'équipement.

### Espaces et fonctionnalités

Espace sécurisé et dont l'organisation permettra de manipuler les bacs et sortir les produits et matériel de ménage facilement.

### Liaisons fonctionnelles

- Avec les entités du pôle : x
- Avec les entités des autres pôles : hall d'accueil

### SYNTHESE PROGRAMME TECHNIQUE

<b>Eclairage naturel</b>	Pas nécessaire
<b>Eclairage artificiel</b>	Niveau général requis de 200 lux (détecteur de présence)
<b>CFO/CFA</b>	Une prise de ménage 2P+T 16A
<b>Ambiance acoustique</b>	RAS
<b>Eaux</b>	Point de puisage EF, vide-seau
<b>Type de revêtement - Sol</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Type de revêtement - Parois vertical</b>	Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé, et supporter les produits détergents / désinfectants qui pourront être utilisés.
<b>Mobilier et équipement</b>	Bac de tri Rangement fermé dédié aux produits de ménage